

## COMMUNIQUE DE LA MAIRIE DE RIVES DE L'YON

Rives de l'Yon, le 31/10/2020

### **AMENAGEMENT PROVISOIRE DES ACCUEILS PERISCOLAIRES**

Compte tenu des mesures de protection sanitaire imposées par le Gouvernement suite à l'aggravation très importante de l'épidémie de COVID-19, la mairie est contrainte, à titre provisoire, de modifier les horaires d'accueil des enfants.

L'accueil se fera le matin à partir de 8 heures. En fin de journée, les familles devront prendre en charge leurs enfants au plus tard à 17 heures 30. Cette situation résulte d'un fort taux d'absentéisme au sein de nos agents animateurs (maternité et maladie) et d'une augmentation des missions à accomplir pour sécuriser les sites et garantir leur parfaite propreté, outre l'innocuité des équipements mis à disposition.

**Des mesures immédiates ont été prises pour palier à cette difficulté.**

La Mairie a mis en place une vaste opération de recrutement d'animateurs, de personnels de nettoyage et d'encadrement supplémentaires car son vivier de candidatures est actuellement épuisé.

**Nous lançons par ailleurs un appel à candidatures via les réseaux sociaux et invitons toute personne intéressée par ces postes de travail à se manifester auprès de la Mairie et à nous adresser un curriculum vitae en urgence.**

Vous pouvez également relayer cette information auprès de toutes les personnes de votre entourage qui pourraient être susceptibles d'être intéressées par ces offres d'emploi.

**Dès les nouvelles embauches réalisées, les horaires d'accueil seront immédiatement rétablis dans leur version antérieure, voire même élargis pour répondre aux besoins des parents intéressés.**

Une enquête sera réalisée auprès des familles dans les jours à venir pour évaluer les besoins en la matière.

La Mairie est consciente des désagréments temporairement suscités par cette modifications pour les familles utilisatrices mais la décision prise vise à éviter un épuisement professionnel des agents actuellement en poste qui générerait lui-même une aggravation de la situation de pénurie.

**Nous appelons donc chacun à faire preuve de civisme, de solidarité et de compréhension.**

La Mairie de RIVES DE L'YON tient également à rappeler que le soutien des familles et l'accès des enfants à des conditions de travail et d'épanouissement est une priorité.

Une mobilisation forte des élus sera déployée en ce sens sur les semaines à venir.

**Par ailleurs, l'équipe municipale se place dans une démarche permanente d'écoute, de dialogue et de recherche en commun des solutions les plus appropriées pour résoudre les difficultés.**

Toute personne rencontrant des difficultés personnelles sera écoutée et fera l'objet d'une attention personnalisée.

**Christophe HERMOUET**

Maire de Rives de l'Yon